



Bureau communautaire

Procès-verbal des délibérations du

jeudi 4 juin 2015 à 18h

Espace Ariane à Neuves-Maisons

Étaient présent(e)s : Xavier **BOUSSERT** _ Jean-Marie **BUTIN** _ Pascal **DURAND** _ Jean-Luc **FONTAINE** _ Marie-Louise **KADOK** _ Jean **LOPES** _ Audrey **NORMAND** _ Filipe **PINHO** _ Patrick **POTTS** _ Bernard **ROUILLON** _ Pascal **SCHNEIDER** _ Marie-Laure **SIEGEL** _ Etienne **THIL** _ Hervé **TILLARD** _ Thierry **WEYER**

Étaient excusé(e)s : Stéphane **BOEGLIN** (procuration à Thierry **WEYER**) _ Daniel **LAGRANGE** (procuration à Hervé **TILLARD**)

Étaient absent(e)s :

<u>Date de la convocation</u> :	29 mai 2015
<u>Date d'affichage</u> :	12 juin 2015
<u>Nombre de conseillers en exercice</u> :	17
<u>Nombre de présents</u> :	15
<u>Nombre de votants</u> :	16
<u>Secrétaire de séance</u> :	Jean-Luc FONTAINE

Le président ouvre la séance à 18h, fait appel des membres et constate le quorum. Il aborde ensuite les différents points à l'ordre du jour.

1. Désignation d'un secrétaire de séance

2. Délibérations

N°	Domaine	Objet
2015_ 72	Habitat - Finances	Habitat - attribution aides mai 2015
2015_ 73	Finances	COVALOM - CCMM/CCPCST - Régularisation de recettes 2013 pour les collectes de Villey le Sec et Sexey aux Forges
2015_ 74	Commande publique	Travaux d'aménagement RD 974 – Convention avec le conseil départemental de Meurthe et Moselle
2015_ 75	Cohésion sociale	Mise en place d'un atelier équilibre en 2016
2015_ 76	Commande publique	Acquisition et mise en place d'un réseau privé virtuel (RPV) pour les communications informatiques des sites distants en Moselle et Madon

1. Désignation d'un secrétaire de séance

Jean-Luc FONTAINE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

2. Délibérations

DÉLIBÉRATION N° 2015_72

Rapporteur :
Pascal SCHNEIDER - Vice-président chargé de l'habitat et du logement

Objet :
Habitat - attribution aides mai 2015

Le bureau a reçu délégation pour délibérer sur l'attribution des aides liées à la politique de l'habitat :

- aides isolation thermique
- ravalement de façade

Le bureau aura à se prononcer sur l'attribution des aides validées par la commission habitat lors de sa séance du 18 mai 2015.

Le bureau communautaire,

après en avoir délibéré,

- **attribue** les aides conformément aux décisions mentionnées dans le tableau ci-joint :

Aides instruites à la commission habitat du lundi 18 mai 2015

Isolation thermique

Isolation thermique des parois opaques

N° dossier	NOM	Travaux		Éligible FART	Date instruction	Prime proposée (€)	Avis comité habitat
	Adresse	Types de travaux	Coût total (€ TTC)				
	COMMUNE		Coût éligible (€ TTC)				
2015 - IT 27	CHAUPRÉ Gérard	Isolation thermique des combles perdus sur 117 m ² avec 320 mm (soit 315 mm après tassement) de laine de roche posée par soufflage mécanique - R = 7,00 W·m ² ·K - Conforme CITE 2015					
	23, Le Village		3 209,31 € TTC				
	54330 MARTHEMONT		3 209,31 € TTC				
2015 - IT 28	ADAM Bernard	Isolation thermique des combles perdus sur 170 m ² avec 320 mm (soit 315 mm après tassement) de laine de roche posée par soufflage mécanique - R = 7,00 W·m ² ·K - Conforme CITE 2015					
	22, Allée Joliot Curie		3 407,65 € TTC				
	54850 MÉRÉVILLE		3 407,65 € TTC				

Isolation thermique des parois opaques

N° dossier	NOM	Travaux		Éligible FART	Date instruction	Prime proposée (€)	Avis comité habitat
	Adresse	Types de travaux	Coût total (€ TTC)				
	COMMUNE		Coût éligible (€ TTC)				
2015 - IT 29	MEURANT Sylvain	Isolation thermique des combles perdus sur 78 m ² avec 320 mm (soit 315 mm après tassement) de laine de roche posée par soufflage mécanique - R = 7,00 W ⁻¹ .m ² .K - Conforme CITE 2015		Non	18/05/2015	567,80 €	favorable
	44, Allée des Vignes		1 892,67 € TTC				
	54230 NEUVES-MAISONS		1 892,67 € TTC				
2015 - IT 30	THIEBAUT Jocelyne	Isolation thermique des murs périphériques par l'extérieur sur 153 m ² avec 120 mm de polystyrène expansé graphité calé par plots de colle et chevilles - R = 3,85 W ⁻¹ .m ² .K - Conforme CITE 2015		Non	18/05/2015	1 000,00 €	favorable
	13, Rue Gambetta		22 638,19 € TTC				
	54230 NEUVES-MAISONS		9 004,43 € TTC				
2015 - IT 31	ROUSSELOT Cynthia et Julien	Isolation thermique des combles perdus sur 144 m ² avec 420 mm (soit 414 mm après tassement) de laine de verre posée par soufflage mécanique - R = 9,00 W ⁻¹ .m ² .K + Isolation thermique des murs périphériques par l'extérieur sur 185 m ² avec 140 mm de fibre de bois en panneaux rigides calés par plots de colle et chevilles - R = 3,70 W ⁻¹ .m ² .K - Conforme CITE 2015		Non	18/05/2015	1 000,00 €	favorable
	62, Rue de Neuves-Maisons		31 925,34 € TTC				
	54230 CHAVIGNY		12 672,35 € TTC				
2015 - IT 32	FLORENT Michel	Isolation thermique du pignon gauche par l'extérieur sur 67,80 m ² avec 120 mm de polystyrène expansé graphité calé par plots de colle et chevilles - R = 3,85 W ⁻¹ .m ² .K - Conforme CITE 2015		Non	18/05/2015	1 000,00 €	favorable
	87, Rue du Val de Fer		8 352,65 € TTC				
	54230 NEUVES-MAISONS		3 719,51 € TTC				
2015 - IT 33	WEYER Thierry	Isolation thermique de la toiture par l'extérieur avec 100 mm de laine de verre posée entre chevrons (R = 2,50 W ⁻¹ .m ² .K) et 115 mm de mousse polyuréthane en panneau revêtu d'un parement multicouche étanche et réticulé fixé sur la charpente (sarking) (R = 5,30 W ⁻¹ .m ² .K) - R totale = 7,80 W ⁻¹ .m ² .K - Conforme CITE 2015		Non	18/05/2015	1 000,00 €	favorable
	2, Chemin du Rouau		17 663,86 € TTC				
	54160 PIERREVILLE		8 160,43 € TTC				
2015 - IT 34	BIGAUT Bernard	Isolation thermique des combles perdus sur 108,50 m ² avec 445 mm (soit 350 mm après tassement) de ouate de cellulose posée par soufflage mécanique - R = 9,00 W ⁻¹ .m ² .K - Conforme CITE 2015		Non	18/05/2015	1 000,00 €	favorable
	8, Allée Murat		5 223,83 € TTC				
	54630 RICHARDMÉNIL		4 464,23 € TTC				
2015 - IT 35	SERRIERE Christelle	Isolation thermique des combles perdus sur 105 m ² avec 450 mm (soit 360 mm après tassement) de ouate de cellulose posée par soufflage mécanique - R = 9,00 W ⁻¹ .m ² .K + Isolation thermique du mur de façade arrière par l'intérieur sur 19 m ² avec 145 mm de fibre de bois en panneaux semi-rigides sous ossature métallique - R = 3,80 W ⁻¹ .m ² .K - Conforme CITE 2015		Non	18/05/2015	1 000,00 €	favorable
	5, Rue des Charmilles		4 940,73 € TTC				
	54230 NEUVES-MAISONS		3 644,67 € TTC				
2015 - IT 36	GIRARD Armelle	Isolation thermique sous toiture sur 115 m ² avec 254 mm (après tassement) de ouate de cellulose posée par soufflage mécanique entre le pare-vapeur posé de manière jointive sur BA13 fixé sous rampants et le pare-pluie HPV - R = 6,30 W ⁻¹ .m ² .K - Conforme CITE 2015		Non	18/05/2015	1 000,00 €	favorable
	9, Rue du Général Leclerc		20 181,62 € TTC				
	54230 NEUVES-MAISONS		7 036,85 € TTC				
Réservation de prime du 21/04/2015 au 18/05/2015 pour l'isolation thermique des parois opaques (€)						9 530,59 €	
Réservation de prime sur l'année 2015 pour l'isolation thermique des parois opaques (€)						32 444,29 €	

Isolation thermique des parois vitrées

N° dossier	NOM	Travaux		Éligible FART	Date instruction	Prime proposée (€)	Avis comité habitat
	Adresse	Types de travaux	Coût total (€ TTC)				
	COMMUNE		Coût éligible (€ TTC)				
2015 - M 24	GERSET Olivier	Remplacement de la porte d'entrée bois semi-vitrée d'origine construction par une porte en aluminium bicolore (gris extérieur/blanc intérieur) partiellement vitrée avec serrure 5 points de fermeture, rupture de pont thermique complète (souvant, dormant, seuil aluminium), double vitrage feuilleté 4-20-44.2 et âme isolante en polystyrène extrudé - Ud = 1,60 W.m ⁻² .K ⁻¹ - Conforme CITE 2015		Non	18/05/2015	500,00 €	favorable
	12, Rue Louis Pasteur		4 200,00 € TTC				
	54850 MESSEIN		4 200,00 € TTC				
2015 - M 25	ADAM Bernard	Remplacement de 4 portes-fenêtres et 4 fenêtres datant de la construction et de type bois simple vitrage (+ survitrage) par des menuiseries en PVC blanc double vitrage 4-16(Warm Edge + gaz argon)-4 faible émissivité - Uw ≤ 1,70 W.m ⁻² .K ⁻¹ et Sw ≥ 0,36 + Remplacement de la porte d'entrée bois vitrée (simple vitrage) d'origine construction par une porte en aluminium bicolore (gris extérieur/blanc intérieur) avec 5 points de fermeture, seuil à rupture de pont thermique et triple vitrage de sécurité - Ud = 0,90 W.m ⁻² .K ⁻¹ - Conforme CITE 2015		Non	18/05/2015	500,00 €	favorable
	22, Allée Joliot Curie		12 300,00 € TTC				
	54850 MÉRÉVILLE		12 300,00 € TTC				
2015 - M 26	GRANDIN Renée	Remplacement de la porte d'entrée bois vitrée (simple vitrage) par une porte en PVC placé chêne doré avec serrure 5 points de fermeture, seuil à rupture de pont thermique et double vitrage feuilleté - Ud = 1,40 W.m ⁻² .K ⁻¹ - Conforme CITE 2015 (A déjà bénéficié d'une prime de 658,00 € en 2012 - Dossier 2012 - TT39)		Non	18/05/2015	342,00 €	favorable
	12, Rue de la Victoire		2 790,00 € TTC				
	54230 NEUVES-MAISONS		2 790,00 € TTC				
2015 - M 27	SKLEPEK Benoît et Caroline	Remplacement de 3 fenêtres bois double vitrage mince par des menuiseries en PVC blanc double vitrage phonique 4-20(Warm Edge + gaz argon)-8 - Uw = 1,20 W.m ⁻² .K ⁻¹ et Sw = 0,33 + Installation de 2 volets roulants isolants bicolores (métal intérieur / blanc extérieur) avec tabliers composés de lames aluminium de 37 mm double parois avec mousse polyuréthane injectée - ΔR = 0,24 W ⁻¹ .m ² .K - Conforme CITE 2015		Non	18/05/2015	500,00 €	favorable
	8, Rue du Fort		3 000,00 € TTC				
	54550 BAINVILLE SUR MADON		3 000,00 € TTC				
2015 - M 28	THIEBAUT Jocelyne	Remplacement de 2 fenêtres en aluminium double vitrage mince par des menuiseries en PVC bicolore (blanc intérieur/chêne doré extérieur) double vitrage 4-16(Warm Edge + gaz argon)-4 - Uw = 1,30 W.m ⁻² .K ⁻¹ et Sw = 0,36 - Conforme CITE 2015		Non	18/05/2015	441,22 €	favorable
	13, Rue Gambetta		3 501,78 € TTC				
	54230 NEUVES-MAISONS		1 470,72 € TTC				
2015 - M 29	CHARRIER-GROSJEAN Philippe	Remplacement de 4 fenêtres bois double vitrage mince (au RDC) et simple vitrage (au 1er étage) par des menuiseries en PVC bicolore (blanc intérieur/gris anthracite perlé extérieur) double vitrage phonique 4-20(Warm Edge + gaz argon)-8 - Uw = 1,20 W.m ⁻² .K ⁻¹ et Sw = 0,33 + Remplacement de la porte d'entrée bois présentant d'importants défauts d'étanchéité par une porte d'entrée PVC partiellement vitrée bicolore (blanc intérieur/gris anthracite perlé extérieur) avec serrure 3 points de fermeture, double vitrage feuilleté de 32 mm (4-20-44.2), âme isolante de 32 mm, seuil à rupture de pont thermique - Ud = 1,40 W.m ⁻² .K ⁻¹ - Conforme CITE 2015		Non	18/05/2015	500,00 €	favorable
	3, Rue de Toul		13 600,01 € TTC				
	54230 MARON		11 245,71 € TTC				
2015 - M 30	ROUSSELOT Cynthia et Julien	Remplacement de 6 fenêtres bois simple vitrage datant de la construction dans les pièces aménagées au sous-sol par des menuiseries en PVC blanc double vitrage 4-16(Warm Edge + gaz argon)-4 faible émissivité - Uw ≤ 1,30 W.m ⁻² .K ⁻¹ et Sw ≥ 0,30 - Conforme CITE 2015		Non	18/05/2015	500,00 €	favorable
	62, Rue de Neuves-Maisons		6 016,84 € TTC				
	54230 CHAVIGNY		3 986,54 € TTC				

Isolation thermique des parois vitrées

N° dossier	NOM	Travaux		Éligible FART	Date instruction	Prime proposée (€)	Avis comité habitat
	Adresse	Types de travaux	Coût total (€ TTC)				
	COMMUNE		Coût éligible (€ TTC)				
2015 - M 31	RUBIS Daniel	Remplacement d'une porte d'entrée bois semi-vitrée et 3 fenêtres bois simple vitrage par des menuiseries en chêne massif (ton chêne moyen extérieur - finition lasurée en 3 couches) double vitrage 4-16(gaz argon)-4 faible émissivité - $U_w \leq 1,30 \text{ W.m}^{-2}\text{.K}^{-1}$; $S_w \geq 0,30$ et $U_d \leq 1,70 \text{ W.m}^{-2}\text{.K}^{-1}$ - Conforme CITE 2015		Non	18/05/2015	500,00 €	favorable
	57, Avenue des Roses		8 862,00 € TTC				
	54630 RICHARDMÉNIL		8 862,00 € TTC				
2015 - M 32	SALVARANI Philippe	Remplacement de l'intégralité des menuiseries en PVC plaxé chêne doré double vitrage 4-16-4 présentant des défauts importants d'étanchéité à l'air (jonctions dormant/bâti et ouvrant/dormant) par des menuiseries en PVC bicolore (blanc intérieur/chêne doré extérieur) triple vitrage - $U_w \leq 1,00 \text{ W.m}^{-2}\text{.K}^{-1}$; $S_w > 0,30$; $U_d = 0,70 \text{ W.m}^{-2}\text{.K}^{-1}$ - Conforme CITE 2015		Non	18/05/2015	500,00 €	favorable
	240, Rue de la Reliquée		20 000,70 € TTC				
	54330 THELOD		20 000,70 € TTC				
2015 - M 33	AUBRI Alain	Remplacement de 3 fenêtres bois double vitrage mince par des menuiseries en PVC blanc double vitrage 4-20(Warm Edge + gaz argon)-4 - $U_w \leq 1,30 \text{ W.m}^{-2}\text{.K}^{-1}$ et $S_w \geq 0,30$ + Remplacement de la porte d'entrée bois semi-vitrée par une porte en PVC blanc partiellement vitrée avec serrure 7 points de fermeture, seuil aluminium à rupture de pont thermique, double vitrage feuilleté de 28 mm - $U_d < 1,70 \text{ W.m}^{-2}\text{.K}^{-1}$ + installation de 3 volets roulants isolants avec tabliers composés de lames PVC double parois - $\Delta R > 0,22 \text{ W}^{-1}\text{.m}^2\text{.K}$ - Conforme CITE 2015		Non	18/05/2015	500,00 €	favorable
	26, Rue sous les Vignes		6 021,94 € TTC				
	54990 XEUILLEY		4 972,22 € TTC				
2015 - M 34	DUVAL Jennifer / BETHUNE Jérémy	Remplacement de l'intégralité des menuiseries bois double vitrage mince d'origine construction (6 fenêtres, 2 portes-fenêtres) par des menuiseries en PVC bicolore (blanc intérieur/gris anthracite perlé extérieur) double vitrage phonique 4-20(Warm Edge + gaz argon)-8 - $U_w = 1,20 \text{ W.m}^{-2}\text{.K}^{-1}$ et $S_w = 0,33$ + Remplacement de la porte d'entrée bois d'origine construction par une porte en aluminium partiellement vitrée avec serrure 5 points de fermeture, rupture de pont thermique complète, double vitrage feuilleté de 28 mm et âme isolante en polystyrène extrudé - $U_d = 1,60 \text{ W.m}^{-2}\text{.K}^{-1}$ + installation de 7 paires de volets battants isolants en aluminium gris anthracite avec âme isolante en polystyrène expansé - $\Delta R = 0,26 \text{ W}^{-1}\text{.m}^2\text{.K}$ - Conforme CITE 2015		Non	18/05/2015	500,00 €	favorable
	11, Rue Louis Pasteur		20 000,00 € TTC				
	54850 MESSEIN		20 000,00 € TTC				
2015 - M 35	BOYAT Lionel	Remplacement de l'intégralité des menuiseries bois simple vitrage datant de la construction (6 fenêtres, 1 porte-fenêtre) par des menuiseries en PVC blanc double vitrage phonique 4-20(Warm Edge + gaz argon)-8 - $U_w = 1,20 \text{ W.m}^{-2}\text{.K}^{-1}$ et $S_w = 0,33$ + Remplacement de la porte d'entrée bois vitrée par une porte d'entrée PVC semi-vitrée avec serrure 5 points de fermeture, seuil aluminium à rupture de pont thermique, âme isolante de 32 mm et double vitrage feuilleté de 32 mm - $U_d = 1,40 \text{ W.m}^{-2}\text{.K}^{-1}$ + installation de 7 volets roulants isolants bicolores (métal intérieur / blanc extérieur) avec tabliers composés de lames aluminium de 37 mm double parois avec mousse polyuréthane injectée - $\Delta R = 0,24 \text{ W}^{-1}\text{.m}^2\text{.K}$ - Conforme CITE 2015		Non	18/05/2015	500,00 €	favorable
	20, Allée des Noires Terres		20 930,06 € TTC				
	54850 MESSEIN		20 930,06 € TTC				

Isolation thermique des parois vitrées

N° dossier	NOM	Travaux		Éligible FART	Date instruction	Prime proposée (€)	Avis comité habitat
	Adresse	Types de travaux	Coût total (€ TTC)				
	COMMUNE		Coût éligible (€ TTC)				
2015 - M 36	SERRIERE Christelle	Remplacement de 2 fenêtres bois simple vitrage datant de la construction par des menuiseries en PVC blanc double vitrage 4-20(Warm Edge + gaz argon)- 4 - Uw = 1,30 W.m ⁻² .K ⁻¹ et Sw = 0,43 + Remplacement de la porte d'entrée bois vitrée simple vitrage (+ partie latérale fixe) par une porte d'entrée vitrée en aluminium de teinte grise avec serrure 5 points de fermeture, rupture de pont thermique complète, triple vitrage feuilleté de 45 mm - Ud = 1,40 W.m ⁻² .K ⁻¹ - Conforme CITE 2015					
	5, Rue des Charmilles		7 042,57 € TTC				
	54230 NEUVES-MAISONS		7 042,57 € TTC				
2015 - M 37	GIRARD Armelle	Remplacement de 3 fenêtres de toit en bois extatique double vitrage par des menuiseries en bois (pin sylvestre) double vitrage feuilleté de 25 mm - Uw = 1,20 W.m ⁻² .K ⁻¹ et Sw = 0,23 - Conforme CITE 2015					
	9, Rue du Général Leclerc		20 181,62 € TTC				
	54230 NEUVES-MAISONS		2 396,42 € TTC				
Réservation de prime du 21/04/2015 au 18/05/2015 pour l'isolation thermique des parois vitrées (€)						6 783,22 €	
Réservation de prime sur l'année 2015 pour l'isolation thermique des parois vitrées (€)						18 283,22 €	

Ravalement de façade

N° dossier	NOM	Travaux		Étude thermique préalable (COT)	Etiquette énergétique	Date instruction	Prime proposée (€)	Avis comité habitat
	Adresse	Types de travaux	Coût total (€ TTC)					
	COMMUNE		Coût éligible (€ TTC)					
2015 - F 03	THIEBAUT Jocelyne	Travaux réalisés dans le cadre d'une isolation thermique par l'extérieur - Travaux subventionnés = sécurité des personnels (échafaudages); trame en fibre de verre (fourniture, pose et marouflage); enduit ribbé - Façade avant et une partie du pignon gauche visible depuis la rue (65 m ²) - Etiquette énergétique D avant travaux (Cep = 199 kWhép/(m ² .an))						
	13, Rue Gambetta		22 638,19 € TTC					
	54230 NEUVES-MAISONS		4 421,72 € TTC					
2015 - F 04	ROUSSELOT Cynthia et Julien	Travaux réalisés dans le cadre d'une isolation thermique par l'extérieur - Travaux subventionnés = sécurité des personnels (échafaudages); trame en fibre de verre (fourniture, pose et marouflage); crépi perspirant - Façade avant et pignons visibles depuis la rue (125 m ²) - Etiquette énergétique F avant travaux (Cep = 394 kWhép/(m ² .an)) et D après travaux (Cep = 168 kWhép/(m ² .an))						
	62, Rue de Neuves-Maisons		28 195,17 € TTC					
	54230 CHAVIGNY		11 209,38 € TTC					
Réservation de prime du 21/04/2015 au 18/05/2015 pour les travaux de ravalement de façade (€)							2 000,00 €	
Réservation de prime sur l'année 2015 pour les travaux de ravalement de façade (€)							4 000,00 €	

Thierry WEYER ne prend pas part au vote

DÉLIBÉRATION N° 2015_73

Rapporteur :
Etienne THIL - Conseiller délégué (ordures ménagères)

Objet :
COVALOM - CCMM/CCPCST - Régularisation de recettes 2013 pour les collectes de Villey le Sec et Sexey aux Forges

Sur l'année 2013, l'organisation du service de collecte, mutualisé au sein de COVALOM, a amené à insérer la collecte des communes de la CC Pays de Colombey et du Sud Toulais (Sexey aux Forges et Villey le Sec) au sein des tournées déjà existantes (optimisation) sur le territoire de la CC Moselle et Madon.

De ce fait, les tonnages collectés sur ces 2 communes ont été traités en mélange avec les tonnages produits par les communes CCMM.

Néanmoins, il a été procédé à une différenciation, imputée sur la facturation aux deux collectivités, au prorata de la production annuelle par habitant, du paiement des prestations de tri et traitement. En complément, il convient de régulariser de la même manière les recettes de ventes des matériaux issus du tri des emballages et les subventions versées par Eco-Emballages, versées avec un décalage d'une année.

Pour régulariser la situation, la CCMM est appelée à reverser les sommes perçues au titre des recettes industrielles et des aides Eco Emballages 2013, comme suit :

recettes industrielles	3 184,94 €
aides Eco-Emballages	13 939,47 €

Ces recettes ne sont pas assujetties à la TVA.

Pour ce faire, la CCPCST éditera un titre de recette distinct pour chacun des remboursements, qu'elle adressera à la CCMM pour paiement.

Le bureau communautaire,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- **approuve** le versement à la communauté de communes du Pays de Colombey et du Sud Tulois des sommes suivantes : 3184,94€ (au titre des recettes industrielles) et 13 939,47€ (au titre des aides Eco-emballage) en régularisation de l'année 2013 pour les communes de Villey-Le-Sec et Sexey-aux-Forges.

DÉLIBÉRATION N° 2015_74

Rapporteur :

Daniel LAGRANGE - Vice-président chargé des équipements et réseaux

Jean-Marie BUTIN - Vice-président chargé des bâtiments et de la voirie

Objet :

Travaux d'aménagement RD 974 – Convention avec le conseil départemental de Meurthe et Moselle

Dans le cadre de la réalisation du futur parc d'activités Brabois Forestière à Chavigny, l'accès doit être réalisé à partir de la route départementale n°974. Il s'agit dans un premier temps de réaliser un tourne à gauche, à charge de la CCMM ou de son concessionnaire, conformément aux prescriptions édictées par les services départementaux. A terme, lors de la réalisation de la seconde tranche du parc, un giratoire devra être créé. L'entretien des ouvrages ainsi créés sera assuré par la CCMM. Il est proposé d'approuver la convention proposée par le conseil départemental.

Le bureau communautaire,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- **approuve** la convention d'occupation n°2015NE05 relatif aux travaux d'aménagement d'un tourne à gauche sur la RD 974 à Chavigny

- **autorise** le président à signer la convention

- **autorise** le président à signer toute pièce ou document afférent à la présente.

DÉLIBÉRATION N° 2015_75

Rapporteur :

Marie-Laure SIEGEL - Vice-présidente chargée de la cohésion sociale

Objet :

Mise en place d'un atelier équilibre en 2016

Afin d'améliorer la qualité de vie sur le territoire, la communauté de communes Moselle et Madon organise depuis 2012, en partenariat avec les CCAS, le Comité départemental d'éducation physique et de gymnastique volontaire (Codép EPGV) et la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (CARSAT), des ateliers équilibre en direction des personnes âgées.

Il est proposé de mettre en place un nouvel atelier équilibre sur le premier semestre 2016.

Il sera précédé d'une animation collective « prévention des chutes », ouvert aux personnes âgées du territoire.

L'atelier, qui comprendra 10 à 14 participants et se déroulera sur 12 séances, sera animé par un animateur sportif de la CCMM.

Une communication en direction des personnes âgées est prévue à partir l'automne 2015. L'information pourra être diffusée via la presse, les bulletins municipaux, le magazine de la communauté de communes, ainsi que par les CCAS (lors du repas des anciens ou à d'autres occasions), les professionnels de santé, les associations et services d'aide et de maintien à domicile.

Budget prévisionnel :

Dépenses		Recettes	
Charges de personnel CCMM (animation et coordination)	1694	Participants	144
Intervention du Codép EPGV (2 séances tests lors de l'atelier)	311	CARSAT	1100
		CCMM	761
Total dépenses	2005 €		2005 €

Le bureau est invité à approuver le projet et autoriser le président à solliciter une aide financière auprès de la CARSAT.

Le bureau communautaire,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- **approuve** le projet,

- **autorise** le président à solliciter une aide financière auprès de la CARSAT.

DÉLIBÉRATION N° 2015_76

Rapporteur :
Filipe PINHO - Président

Objet :
Acquisition et mise en place d'un réseau privé virtuel (RPV) pour les communications informatiques des sites distants en Moselle et Madon

Dans le cadre de l'arrivée à échéance du marché de mise en place et de maintenance du RPV sur les sites distants en Moselle et Madon, une nouvelle consultation doit être réalisée. Elle comprend l'abonnement mensuel, la maintenance et la solution Internet. Il vous est proposé d'autoriser le président à signer le marché avec la ou les entreprises retenues à l'issue de la consultation dont le montant estimatif est de 50 000 euros HT par an soit 200 000 euros HT pour les 4 années du marché.

Le bureau communautaire,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- **approuve** la consultation du marché de services relatif à l'acquisition et la mise en place d'une solution VPN (Virtual Private Network ou réseau privé virtuel) pour les communications informatiques des sites distants en Moselle et Madon pour un montant estimatif HT de 200 000 euros pour la durée du marché

- **autorise** le président à signer le marché correspondant avec la ou les entreprises retenues à l'issue de la consultation.

Le secrétaire,

Jean-Luc FONTAINE



Le président,

Filipe PINHO

Délibérations

N°	Domaine	Objet
2015_ 72	Habitat - Finances	Habitat - attribution aides mai 2015
2015_ 73	Finances	COVALOM - CCMM/CCPCST - Régularisation de recettes 2013 pour les collectes de Villey le Sec et Sexey aux Forges
2015_ 74	Commande publique	Travaux d'aménagement RD 974 – Convention avec le conseil départemental de Meurthe et Moselle
2015_ 75	Cohésion sociale	Mise en place d'un atelier équilibre en 2016
2015_ 76	Commande publique	Acquisition et mise en place d'un réseau privé virtuel (RPV) pour les communications informatiques des sites distants en Moselle et Madon

Signatures

Stéphane BOEGLIN	Procuration à Thierry WEYER	Filipe PINHO	
Xavier BOUSSERT		Patrick POTTS	
Jean-Marie BUTIN		Bernard ROUILLON	
Pascal DURAND		Pascal SCHNEIDER	
Jean-Luc FONTAINE		Marie-Laure SIEGEL	
Marie-Louise KADOK		Etienne THIL	
Daniel LAGRANGE	Procuration à Hervé TILLARD	Hervé TILLARD	
Jean LOPES		Thierry WEYER	
Audrey NORMAND			

